

Gersende Blanchard
Doctorante du GRESEC
ATER à l'université Charles de Gaulle, Lille 3

***Usages et enjeux de l'usage de l'Internet
par les partis politiques français
Les modalités de rencontre de la parole citoyenne et du parti***

L'Internet, comme la télévision ou la radio par exemple avant lui, alimente discours et espoirs en faveur d'une amélioration possible de la démocratie (Gingras, 1999, Vedel, 2003). Le recours aux technologies de l'information et de la communication permettrait notamment une participation plus accrue des citoyens au processus démocratique. Ces discours, comme l'a fait remarqué Anne-Marie Gingras, sont fortement emprunts de l'idéologie de la communication ; selon « l'idée que la plupart des problèmes sociaux et politiques viennent d'un manque de communication et que la solution à ces problèmes se trouve essentiellement dans l'implantation de nouvelles structures de communication et d'information » (Gingras, 1999, p.38). En outre, ces discours mettant en avant le potentiel démocratique de l'Internet sont largement fondés sur les particularités et fonctionnalités techniques de l'Internet. Celles-ci autoriseraient un accès direct à l'information, l'interaction entre les citoyens-internautes et les hommes politiques ainsi que des citoyens-internautes entre eux, et un espace possible de débat. Toutefois, au-delà des discours, il semble nécessaire de s'interroger sur la réalité, l'usage effectif et non prospectif qui est fait de l'Internet, c'est-à-dire au-delà de ce qu'il est techniquement possible de faire avec l'Internet, à la façon dont l'outil est réellement utilisé. Car comme le souligne Thierry Vedel, « la technique ne peut que ce que les humains peuvent ou veulent faire » (Vedel, 2003, p.260).

L'objectif de cette contribution est de proposer une analyse de l'usage que fait de l'Internet un type d'acteurs de la vie politique française à savoir les partis politiques.

Comment les partis politiques s'approprient-ils l'Internet ? L'usage que font les partis politiques de l'Internet permet-il aux citoyens-internautes, au-delà des militants, de s'exprimer et de participer à des échanges ?

Dans le cadre de cette analyse nous nous intéressons plus particulièrement aux sites web officiels "nationaux" et permanents¹ des partis politiques français². Les premières versions³ de sites web de partis politiques français datent de la fin des années 90 et le fait est qu'aujourd'hui l'ensemble des partis politiques est présent sur la Toile. Par définition ces sites sont donc accessibles à l'ensemble de la population internautes au-delà du public captif qu'incarnent les militants du parti.

Comment la prise de parole des citoyens-internautes et les échanges sont-ils suscités sur ces sites web ? Mais surtout la véritable question est de savoir comment cette parole est-elle prise en compte par les partis politiques ? Il s'agit donc de questionner les procédures de gestion de ces dispositifs d'échange et de s'interroger sur leur réelle portée délibérative.

Les modalités mises en oeuvre pour assurer la rencontre entre la parole des internautes et le système politique partisan ainsi que la conception que les partis ont de l'utilisation de ces dispositifs ne s'inscrivent-elles pas davantage dans une démarche consultative plutôt que délibérative.

Ainsi dans cette contribution nous nous proposons de mettre au jour les enjeux et les limites auxquels les partis politiques sont confrontés dans la mise en place et la gestion des dispositifs autorisant la prise de parole des citoyens-internautes et la participation à des échanges sur leurs sites web. En outre, l'analyse du contenu⁴ proposé sur les sites web nationaux et permanents des dix partis politiques français de notre corpus⁵ permet d'appréhender la politique d'utilisation de cet outil, et de montrer qu'Internet est avant tout utilisé et considéré par les partis politiques comme un moyen de diffusion de la parole partisane.

¹ C'est-à-dire que nous excluons les sites web dédiés à un public, à une thématique ou un événement en particulier et ceux dédiés à une section, une fédération ou un groupe d'élus, par exemple.

² Cette contribution est fondée sur les résultats d'une recherche doctorale en cours portant sur l'appropriation de l'Internet par les partis politiques français. Dans le cadre de ce travail nous avons procédé à l'analyse du contenu de dix sites web "nationaux" et permanents de partis politiques français et à la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs de la communication partisane de ces organisations politiques. Il est important de préciser la période sur laquelle porte cette étude, (l'analyse des sites web du corpus a été effectuée entre le mois de janvier 2004 et le mois de février 2005) ; en effet, comme nous l'avons constaté et comme le souligne Fabienne Greffet la communication électronique évoluant (Greffet, 2002, p.162), les usages de l'Internet par les partis politiques ne sont pas figés et se cherchent encore.

³ Le Front National est la première organisation partisane à s'être doté d'un site web en 1996 devant de peu Les Verts.

⁴ L'analyse du contenu menée sur les sites web officiels nationaux des partis politiques se veut une analyse performative visant à identifier l'usage que font les partis politiques de l'Internet en fonction des potentialités de l'outil et plus précisément des potentialités techniques de l'outil (Vedel, 2000).

⁵ Le corpus de sites web de partis politiques sur lequel porte notre étude a été constitué à partir de l'article 9 de la loi n°99-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. Ainsi, les dix premiers sites web des partis politiques métropolitains ayant droit à l'aide financière publique directe de l'Etat suite aux élections législatives de 2002 ont été retenus. Il s'agit des sites web de : l'Union pour un Mouvement Populaire, du Parti Socialiste, du Parti Radical de Gauche, du Front National, de l'Union pour la Démocratie Française, du Parti Communiste Français, des Verts, de Chasse Pêche Nature Traditions, la Ligue Communiste Révolutionnaire, et Lutte Ouvrière.

Les enjeux de l'usage des dispositifs de prise de parole et d'échange sur les sites web des partis politiques

Les particularités techniques de l'Internet, et notamment les modes de communication rendus possibles (« one to many », « one to one » et « many to many » (Dahlgren, 2000, p.171)) laissent à penser que cet outil peut être mis à contribution par les partis politiques pour favoriser les échanges entre les hommes politiques et les citoyens mais aussi entre les citoyens eux-mêmes, permettant ainsi la remontée d'information d'une part et le débat d'autre part. Parmi les possibilités de prise de parole dont l'internaute dispose pour faire entendre sa voix, quatre dispositifs ont pu être identifiés sur les sites web des partis du corpus sur lequel porte notre étude : les courriers électroniques, les forums, les *chats* et les enquêtes type sondage en ligne, sachant que chacun de ces dispositifs n'est pas présent sur l'ensemble des sites web étudiés :

	Email	Forum	Chat	Sondage
UMP	✓	✓	✓ ⁶	✓
PS	✓	✓	⁷	
PRG	✓	✓		
FN	✓			
UDF	✓	✓		
PCF	✓	✓		
Les Verts	✓			
CPNT	✓	⁸		
LCR	✓	✓		
LO	✓			

Les dispositifs de prise de parole sur les sites web des partis politiques (Janvier 2004)

⁶ Deux *chats* vidéo ont été organisés sur le site web de l'UMP au moins de janvier 2004, l'un avec Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire exécutive du Conseil du Développement Durable, et l'autre avec Pierre-André Périssol, ancien ministre, député de l'Allier auteur d'un livre sur l'éducation. Les thématiques de ces deux chats étaient respectivement la charte de l'environnement et l'école. En outre, cinq *chats*, réalisés entre le 11 juin 2003 et le 16 novembre 2003, étaient archivés et disponibles sur le site web.

⁷ Le dernier *chat* réalisé sur le site web du PS est daté du 10 décembre 2003, il s'agissait d'un *chat* d'une heure avec Anne Hidalgo, la secrétaire Nationale à la Culture et portait sur la culture. Quatre autres archives de *chats*, réalisés entre le 16.12.02 et le 26.11.03, étaient également disponibles sur le site web du PS.

⁸ Le forum sur le site web de CPNT n'était pas en fonction au mois de janvier 2004. Il est à noter que le forum est resté fermé tout au long de la période durant laquelle portait notre étude.

Les dispositifs de prise de parole que sont les courriers électroniques, les *chats* et les sondages permettent une communication ascendante des citoyens-internautes vers le parti.

L'un des premiers constats qui peut être dressé suite à l'analyse des sites web des partis politiques du corpus est celui de la généralisation de l'usage du courrier électronique. Ainsi le citoyen-internaute est en mesure d'entrer "directement" en contact avec le parti pour lui adresser ses remarques ou ses questions. Si le site web de Lutte Ouvrière restreint ce contact au strict minimum en ne proposant qu'une seule adresse électronique générale, les autres sites web multiplient les possibilités de contact avec les différents services de la direction nationale, y compris avec le webmestre (UMP, PS, Les Verts, PCF, UDF, FN, CPNT, LCR) mais aussi avec les différentes commissions ou responsable de commission thématique du conseil national (PCF, Les Verts). Par ailleurs, le site web peut également permettre la prise de contact direct ou indirect⁹ avec les instances régionales ou leur représentants¹⁰ (UMP, PS, Les Verts, PRG, PCF, LO, FN, CPNT, LCR) ou encore avec les élus (parlementaires nationaux et européen, sénateurs) (UMP, PS, Les Verts, UDF, CPNT, LCR). En outre sur son site web, l'UMP, comme l'UDF, mettent en avant la possibilité pour les citoyens-internautes d'envoyer "directement" un email au président du parti, et même au vice-président et au secrétaire général pour l'UMP. L'usage qui est fait du *chat* par l'UMP et le PS - c'est-à-dire l'opportunité qui est donnée aux citoyens-internautes d'adresser leurs questions, sur une thématique donnée, aux personnalités politiques invitées et de voir celles-ci y répondre en direct - s'inscrit également dans une visée d'échange entre les personnels politiques et les citoyens.

Les sondages tels qu'ils étaient proposés sur le site web de l'UMP visaient à recueillir l'avis des citoyens-internautes sur des thématiques précises définies par le parti. Entre janvier 2004 et octobre 2004, les internautes ont été invités à s'exprimer et à répondre à deux questionnaires : l'un portait sur la famille et l'autre consistait en une enquête de satisfaction sur le site web lui-même.

Outre l'interaction entre les citoyens-internautes et le parti, six des dix sites web du corpus offrent également aux internautes la possibilité d'échanger avec d'autres internautes par le biais de forums. La communication entre citoyens-internautes est également présente sur certains sites de partis (PS,UMP, PRG) avec la possibilité qui leur est donnée d'envoyer une

⁹ En effet les adresses électroniques peuvent être soit directement référencés sur le site web du parti, soit apparaître sous la forme de lien hypertextuel sur les sites web des fédérations, des institutions (Assemblée nationale, etc.) voire même sur le site web personnel des élus.

¹⁰ Il est à noter que l'ensemble des fédérations ne dispose pas pour l'heure d'une adresse électronique.

page, un article, etc. du site web par courrier électronique « à un ami »¹¹. Dans ces conditions, les partis cherchent moins à favoriser l'expression des citoyens-internautes qu'à cultiver l'influence des "groupes primaires". Il a en effet été démontré que les individus sont d'abord soumis et sensibles aux pressions des "groupes primaires" constitués par leur environnement proche (famille, amis, collègues, ect.) (Cayrol, 1986, p.173) Ainsi les relations interpersonnelles jouent un rôle important dans la formation des opinions politiques et assurent une fonction de relais entre les personnes d'un même "groupe primaire" (Cayrol, 1986, p.173). Dès lors la relation interpersonnelle créée entre les citoyens-internautes par l'intermédiaire des courriers électroniques peut être donc être considérée comme une variante possible de cette fonction de relais.

Enfin, au-delà des possibilités de communication entre le parti et les citoyens-internautes et des citoyens-internautes entre eux, le courrier électronique permet aux citoyens-internautes d'adresser des messages aux médias. En effet, sur le site web du Front National les citoyens-internautes sont invités à envoyer directement leurs « protestations ou commentaires au service chargé des relations avec les téléspectateurs »¹² ou à la direction de la rédaction des journaux de presse écrite. Le webmestre du site du Front National justifie cette fonctionnalité de la manière suivante :

« Un journaliste, par exemple du Monde, qui reçoit une vingtaine d'emails de personnes différentes qui pensent toutes la même chose sur un sujet d'actualité, c'est un courant d'opinion. Une vingtaine seulement. Donc nous nous essayons de faire en sorte que cette vingtaine ce soit les nôtres. » (Entretien, webmestre du Front National, 06.01.04.)

Dans ce cas précis l'email, - et de ce fait la parole des internautes - est ainsi utilisé par le Front National comme un instrument de propagande.

Les possibilités d'interaction offertes entre les citoyens-internautes et le parti, ou l'un des ses représentants, sont à resituer dans le contexte de déclin auquel sont en proie les partis politiques et du sentiment de défiance des citoyens à l'égard des partis et des personnels politiques (Ysmal, 1994 ; Perrineau, 1999). Contexte également marqué par l'émergence de nouvelles conceptions et de nouvelles formes d'engagement et de militantisme en dehors des structures institutionnelles partisans (Ion, 1997 ; Granjon, 2001). La tendance au

¹¹ Site web du Parti Socialiste, www.parti-socialiste.fr

¹² Site web du Front National, www.frontnational.com

désengagement partisan et à la remise en cause de la légitimité des partis politiques chez les citoyens peut être considéré comme le résultat de la défection des partis politiques.

Comme le souligne Bernard Miège, « c'est la recherche de relations politiques nouvelles entre les dirigeants politiques et les sujets-citoyens qui accentue le recours à des moyens technologiques » (Miège, 1997, p.17). Nous envisageons l'usage que font les partis politiques de l'Internet, et notamment des dispositifs de prise de parole proposés aux citoyens-internautes, comme une possibilité pour les formations politiques d'essayer de renouer avec les potentiels électeurs que sont les citoyens-internautes et d'ouvrir le débat à la société civile. Il convient cependant de s'interroger sur la nature de la relation créée entre les citoyens-internautes et le parti, ou ses dirigeants, *via* le site web, et sur la capacité de ceux-ci à pouvoir entendre et assimiler la parole des citoyens-internautes.

La gestion des courriers électroniques et des forums : les limites de la médiation

Dans le cadre de cette contribution et des questions initialement posées, notre intérêt porte finalement moins sur le contenu dont font l'objet ces prises de parole citoyenne que sur les modalités de leur existence et du traitement qui en est fait par les partis politiques.

Tout d'abord nous avons pu constater le rôle prépondérant du gestionnaire du site web à qui incombe la gestion des emails¹³, qui soit y répond directement, soit les re-achemine vers les services les plus habilités à y répondre. L'extrait suivant de l'entretien avec le webmestre du site web de Chasse Pêche Nature Traditions permet d'illustrer la procédure de gestion des courriers électroniques envoyés sur l'adresse électronique du parti :

« Tout est centralisé sur mon poste, et après je redirige les mails en fonction des sujets quand c'est un sujet technique, (...) tout ce qui est parti politique, pour ou contre CPNT, je le renvoie sur [le responsable de la communication] qui répond à tous les mails. Pour Natura 2000, je le renvoie à notre correspondant Natura 2000. Tout ce qui est sur l'Europe, soit [le responsable de la communication] peut répondre, soit je l'envoie à notre correspondant à Bruxelles. Donc moi je réoriente tout. Et puis s'il y a des questions auxquelles je peux répondre, je réponds, cela allège le travail des autres. Mais lorsque ce sont des questions très ponctuelles et très techniques,

¹³ Nous faisons ici référence aux courriers électroniques envoyés sur l'adresse générale du parti. Les emails étant adressés aux commissions thématiques nationales, par exemple, étant directement gérés par celles-ci.

politiques ou autre, à ce moment-là je réoriente sur les gens compétents." (Entretien, webmestre du site web de CPNT, 12.01.04)

Dans d'autres partis, le traitement des courriers électronique est plus fluctuant et les réponses faites aux citoyens-internautes implique les militants de l'organisation eux-mêmes, ainsi le webmestre du site web de Lutte Ouvrière explique qu'« *il y a un certain nombre de camarades qui se débrouillent avec un programme de mails et puis qui sont chargés, lorsqu'ils sont là, d'aller regarder s'il y a des choses, et d'y répondre* »¹⁴. Enfin, dans certains partis le traitement des emails est assuré non par les gestionnaires du site web mais pas un autre service, notamment celui des relations publiques¹⁵ (UMP) ou parfois même une personne spécifiquement dédié à cette tâche (PS) ou à qui incombe également la gestions des courriers postaux (LCR).

« Je gère directement 80% [des emails] et les 20% restant sont diffusés quand c'est des questions très très prononcées où il faut vraiment connaître bien les sujets. Ces questions-là sont envoyées direct aux secteurs qui répondent directement, tous les secteurs de la maison, y compris le Premier Secrétaire » (Entretien, administrateur du courrier électronique du PS, 16.03.05)

En outre, il est intéressant de souligner que le responsable des relations publiques de l'UMP gère lui-même la boîte électronique du président du parti « *j'ai la signature de Nicolas Sarkozy, donc je réponds. Alors quand j'ai besoin d'éléments de langage ou quand je vois que c'est quelque chose d'un peu particulier, je lui en fais part et lui m'indique ce qu'il souhaite qu'on réponde*¹⁶ ».

Ainsi ces pratiques de gestion des courriers électroniques mettent au jour les rôle que sont amenés à jouer ces personnels (bénévole ou non) dans (ou au sein) la rencontre entre la parole des internautes et le parti : tantôt celui d'un "porte-parole" du parti (ou de la voix de ses dirigeants) par sa propension à répondre aux internautes, tantôt celui d'un médiateur – entremetteur - de la rencontre, sélectionnant le destinataire final du message. Ce rôle de médiateur entre les internautes et le parti se poursuit dans la tâche que ces personnels ont de rendre compte de rendre aux instances dirigeantes du parti de la teneur des courriers électroniques. En effet, le principe de délégation sur lequel est majoritairement fondé la gestion des emails ne permet finalement pas (ou en partie seulement) aux dirigeants de prendre directement connaissance des emails envoyés par les citoyens-internautes. Des

¹⁴ Entretien, webmestre du site web de Lutte Ouvrière, 22.03.05.

¹⁵ Sur la dizaine de personnes qui travaille dans le service des relations publiques de l'UMP, trois s'occupent de la gestion des courriers électroniques : le responsable des relations publiques lui-même et deux rédacteurs politiques.

¹⁶ Entretien, responsable des relations publiques, 22.03.05.

synthèses sont alors élaborées dans le but de « *faire ressentir à la direction du PS ce que pensent les gens qui (...) écrivent*¹⁷ », de proposer « *une analyse qualitative, quantitative de ce qu'ont dit les gens, sur quel sujet*¹⁸ ». Si cette pratique est systématique dans certains partis (UMP, UDF, PS), elle est loin d'être généralisée et reste encore davantage informelle et aléatoire dans la majorité des organisations politiques. Comme l'illustre les propos du responsable des relations publiques de l'UMP,

« on regarde tout et on sent, on sent l'opinion de la base ou des gens qui ne sont pas forcément adhérents, ça n'a rien de scientifique mais c'est une donnée supplémentaire »,

la prise en compte des remarques adressées par les internautes dépend finalement du ressenti des gestionnaires-interprètes des courriers électroniques.

Quant à l'impact que peuvent avoir les messages envoyés par les citoyens-internautes auprès des dirigeants et les choix politiques du parti, son évaluation s'avère difficile, même si les auteurs de ces synthèses stipulent que celles-ci permettent « *dans certains débats de modifier nos orientations*¹⁹ » ou encore « *de nourrir le discours politique national du président*²⁰ ».

Les pratiques de la gestion des forums sur les sites web des partis politiques révèlent d'autres manifestations du processus de médiation.

En effet, si les modalités de la prise de parole citoyenne et de gestion des échanges diffèrent d'un forum à l'autre, elles manifestent la propension des partis à tenter de cadrer et de contrôler les possibilités d'échange. En effet, comme cela a pu être constaté pour les forums des sites web des municipalités, les forums des sites web des partis politiques ont recours à différents procédés pour encadrer la prise de parole des *forumers* (Wojcik, 2003) : proposition de thèmes²¹ de discussion, énonciation – plus ou moins explicite - de règles de "bonne conduite" faisant référence à la loi en vigueur, même si au-delà de la loi, certains partis développent également leur propre définition de la notion de "bonne conduite". Sur le forum du site web du Parti Socialiste l'internaute peut par exemple lire les consignes suivantes :

« N'oubliez jamais que vous vous adressez à des personnes que l'on doit respecter ; soyez prudent en utilisant sarcasmes et humour ; soyez modérés dans vos propos ;

¹⁷ Entretien, administrateur du courrier électronique du PS, 16.03.05.

¹⁸ Entretien, responsable des relations publiques de l'UMP, 22.03.05.

¹⁹ Entretien, administrateur du courrier électronique du PS, 16.03.05.

²⁰ Entretien, responsable des relations publiques de l'UMP, 22.03.05.

²¹ A titre d'illustration, le forum du site de l'UDF ne propose pas moins de seize thèmes de discussion. Chaque thème étant accompagné de quelques lignes d'explicitation indiquant aux participants ce sur quoi doivent porter les échanges. Ainsi, le thème « Institutions politiques » est présenté de la sorte « discussion sur les institutions (décentralisation, réforme de l'Etat, fonction publique,...) ». (Forum du site web de l'UDF : www.udf.org) ».

n'utilisez pas la calomnie ou la diffamation ; sous prétexte d'information, ne liez pas vers des sites que nous pourrions considérer en opposition ou pouvant être en opposition avec la notice ou l'éthique de ce forum »²².

Aucune indication n'étant par ailleurs donné aux participants sur ce qu'est l'éthique de ce forum.

L'enjeu de telles recommandations, associées à l'action de modération des forums, est celui de la publication ou non des contributions postées par les internautes. Les différents avertissements adressés aux internautes ont donc pour finalité de justifier l'action des modérateurs du forum qui peuvent « *supprimer tout message à caractère insultant ou diffamatoire, ou portant atteinte à la personne humaine*²³ », « *fermer et supprimer des sujets si besoin est*²⁴ », ou encore de « *diviser les sujets de discussions*²⁵ ». Le modérateur est donc présenté sur les forums des sites web des partis comme le garant du « *bon déroulement* » des échanges, intervenant « *pour éviter les débordements*²⁶ » ou encore « *pour éviter aux gens de faire du hors-sujet*²⁷ ». L'évaluation de ces « *débordements* » et la décision de publier ou non telle ou telle contribution est donc finalement largement tributaire du modérateur comme l'illustrent les propos d'un des modérateurs du forum du site web du PS : « *la modération du forum c'est sélectionner donc les contributions que l'on va publier ou celles qu'on va censurer (...) Alors après sur quelles bases ? Donc, évidemment il y a ce que la loi nous oblige à faire, donc tout ce qui est à contenu incitation à la haine raciale, diffamatoire, etc. et puis après il y a une appréciation qui est beaucoup plus subtile*²⁸ ». Subtilité dont le modérateur est le seul juge.

L'enjeu de la modération, c'est-à-dire de la publication ou non des messages postés par les contributeurs, est celui de la publicisation d'une parole non officielle – autres que celle de produite par l'instance partisane - sur le site web du parti. En effet, à la différence des courriers électroniques qui sont de l'ordre de la relation interindividuelle, du domaine privé, les messages envoyés et publiés sur les forums atteignent le domaine de la sphère publique, et sont donc rendus visibles aux yeux de tout internaute. Derrière l'action de publicisation - ou non - sur le forum du site web, intervient donc la notion de médiation qu'exerce une tierce

²² Forum du site web du PS : www.parti-socialiste.fr

²³ Forum du site web du PCF : www.pcf.fr

²⁴ Forum du site web du PRG : www.planeteradicale.org

²⁵ Forum du site web de l'UMP : <http://www.u-m-p.org>

²⁶ Forum du site web du PRG : www.planeteradicale.org

²⁷ Forum du site web de l'UMP : <http://www.u-m-p.org>

²⁸ Entretien, assistant web du PS, 25.03.05.

personne (le modérateur, représentant l'instance partisane) qui assure une fonction de filtre – de sélection et de validation - entre la parole du citoyen-internaute et la sphère publique.

L'usage des forums par les partis politiques est donc largement dépendant de l'action de modération et du contrôle de la publicisation qui, comme nous avons pu le constater, est considérée comme conditionnelle de cet usage.

La question de la rencontre entre la parole citoyenne et le parti doit être posée et au-delà celle des modalités de cette rencontre.

Est-ce que des responsables politiques du parti prennent part aux échanges sur les forums ? La réponse donnée par les gestionnaires des forums à cette question est majoritairement négative²⁹. Seul un des webmestres est en mesure de citer la participation d'une personnalité politique à des échanges sur le forum. Plusieurs explications peuvent être avancées quant à cette absence (ou très faible) d'intervention des responsables politiques sur les forums. Cette faible participation est liée à la conception qu'ont les partis politiques de l'usage du forum. Le forum est conçu par les partis politiques comme un espace d'échange et d'expression *entre* et *pour* les citoyens-internautes comme l'illustre les propos de la responsable du forum de la LCR « *le principe c'est quand même que le plus de gens possibles puissent s'exprimer dans le forum et particulièrement des gens qui n'ont pas d'autres moyens, de se faire publier. Donc évidemment on aura tendance à, à limiter le plus possible les contributions donc de rédacteurs de Rouge, d'éventuels responsables politiques*³⁰ ». Le forum est aussi conçu comme un espace d'échange entre les citoyens-internautes et les militants, le rôle attribué à ceux-ci sur les forums étant alors « *de répondre, de donner le sentiment, l'avis du parti*³¹ ». Le manque de temps des personnels politiques et la faible et inégale prise en considération de l'utilisation de l'Internet de la part des responsables politiques (l'Internet ne bénéficiant pas de la même attention que les moyens de communication traditionnel) sont deux autres raisons évoquées qui peuvent expliquer le manque de participation de ceux-ci sur les forums.

La rencontre entre la parole citoyenne exprimée sur les forums et le parti s'avère donc incertaine et encore une fois largement tributaire des personnels ayant en charge la gestion des forums. Nous avons pu remarquer que le forum est considéré comme un moyen supplémentaire de « *recueillir un peu l'avis des citoyens en dehors des militants*³² », les discussions entre citoyens-internautes étant envisagée comme une possibilité de « *donner une*

²⁹ Nous sommes consciente de la nécessité de procéder à une vérification sur les forums.

³⁰ Entretien, ex-secrétaire de la rédaction de Rouge et ex-responsable de la gestion du forum de la LCR, 07.04.05.

³¹ Entretien, ex-secrétaire de la rédaction de Rouge et ex-responsable de la gestion du forum de la LCR, 07.04.05.

³² Entretien, secrétaire national à la communication interne du Parti Radical de Gauche, 30.05.05.

*très bonne température des préoccupations des gens ou de la façon dont ils ressentent les choses*³³ ». Cependant la prise de connaissance des avis et des échanges exprimés par les citoyens-internautes sur ces espaces est soit « *laissé à la bonne volonté de lecture des uns et des autres*³⁴ », soit encore une fois dépendante du gestionnaire du forum et du compte rendu qu'il peut en faire auprès des dirigeants.

Par conséquent, l'usage des courriers électroniques ou des forums permet dans une certaine mesure, aux citoyens-internautes de donner leurs avis et de confronter leurs opinions entre eux *via* les sites web de partis politiques. La mise en place de tels dispositifs se révèle en fin de compte largement assujettie à l'intervention de médiateurs ayant pour rôle de relayer la parole des citoyens-internautes. Les difficultés de rencontre entre la parole citoyenne et les instances dirigeantes et le processus de médiation induit participent des limites de la possibilité pour les citoyens-internautes de s'inscrire dans des échanges réellement délibératifs.

Un usage délibératif de ces dispositifs d'échange nécessiterait de la part des partis politiques que cet outil soit pensé et intégré dans leur mode de fonctionnement et ainsi utilisé dans une perspective organisationnelle.

Or l'analyse des sites web de notre corpus montre que l'usage délibératif n'est pas l'usage prioritaire que font les partis politiques de l'outil Internet, utilisant celui-ci davantage comme un moyen de disséminer la parole partisane.

Un usage dominant et commun : la communication de la parole partisane

Les différents travaux menés sur l'utilisation de l'Internet par les partis politiques ont largement mis en évidence la fonction dominante de diffusion et de mise à disposition de l'information assurée par les sites web nationaux (Gibson and Ward 2000 et 2003, Greffet, 2002). L'analyse du contenu des sites web sur lesquels porte notre étude confirme cette tendance. En effet, le site web national officiel et permanent du parti est utilisé et appréhendé avant tout comme un moyen supplémentaire de diffusion de la communication du parti et de

³³ Entretien, webmestre du site de l'UDF, 14.03.05.

³⁴ Entretien, ex-secrétaire de la rédaction de Rouge et ex-responsable de la gestion du forum de la LCR, 07.04.05.

mise en valeur la parole politique du parti. Ainsi le site web est pour l'ensemble des partis le moyen de mettre à la disposition du citoyen-internaute les communiqués de presse, les conférences de presse, les argumentaires, des informations sur le parti, les discours des responsables du parti, des matériels de campagne (tracts, affiches, etc.) mais aussi pour certains d'entre eux tout ou partie du journal interne destiné aux militants/adhérents du parti, des documents thématiques produits par les différentes commissions du parti ou encore les comptes rendus des réunions des instances nationales ou des propositions de lois des députés. Le site web du parti est donc appréhendé par les gestionnaires des sites web comme « *un outil ressource de contenu, de visibilité politique vers l'extérieur* »³⁵, un site « *conçu d'abord comme le site de Rouge*³⁶ et comme un site archives, et en fin de compte (qui) n'a pas été conçu pour être très très réactif »³⁷.

L'autonomisation du discours que permet l'usage de l'Internet est l'occasion pour les partis politiques de proposer différents contenus produits par le parti pour d'autres supports ou d'autres circonstances. En effet, les techniques de l'Internet participent de l'évolution des principes de production et de diffusion de l'information dont les caractéristiques sont l'autonomisation des discours et du processus informationnel en général. Jean-Louis Weissberg insiste sur cette particularité de l'outil Internet qui autorise les « acteurs d'un événement à devenir *les producteurs et diffuseurs naturels de l'information qui concerne cet événement* » (Weissberg, 1999, p.110). Ainsi, l'utilisation de l'Internet permet à des acteurs, ici les partis politiques, de communiquer et d'adresser directement leurs messages de manière autonome au public, et pas uniquement à un public captif. La question sous-jacente à ce constat de l'autonomisation des discours est celle de l'évolution des formes de médiation. L'expression directe permet alors à de nouveaux acteurs de véhiculer des messages dans leur forme originale, au-delà de la fonction traditionnelle de filtrage qu'exercent les médias. Cette opportunité, avec Internet, de contournement de la fonction de médiation et de filtrage - c'est-à-dire de sélection et de hiérarchisation de l'information - qu'exerce les médias dans le processus informationnel et de diffusion de la parole politique partisane est largement soulignée par les gestionnaires des sites web de partis politiques :

« C'est-à-dire que l'avantage pour un parti politique ou pour des élus, je ne parle pas simplement pour un parti politique, de posséder un site Internet lorsque évidemment il

³⁵ Entretien, responsable éditoriale du site web du PRG, 08.01.04.

³⁶ Rouge est le journal militant produit par la LCR.

³⁷ Entretien, webmestre du site web de la LCR, 11.12.03.

*est visité et consulté c'est que vous n'avez pas si vous voulez le filtre des médias. (...)
Quand vous prenez connaissance d'une déclaration sur un site Internet, elle n'est pas
tronquée par les médias, puisqu'on sait très bien, que ce soit à la télévision ou dans la
presse, on reprend effectivement une partie ou on reprend une phrase d'un discours.. »
(Entretien, responsable éditoriale du site web de l'UMP, 06.01.04)*

*« Alors pour nous le but de l'opération avec Internet cela a toujours été d'avoir une
vitrine pour expliquer ce qu'est le Front National sans avoir en fait un parasitage, un
commentaire entre ce que nous sommes et l'image que nous voulons donner. »
(Entretien, responsable de l'atelier multimédia du site web du Front National, 06.01.04)*

*« Je dirais que c'est [le site web] les médias auxquels on n'a pas suffisamment accès et
c'est vrai que là cela peut toucher beaucoup plus de gens. » (Entretien, webmestre du
site web de la LCR, 11.12.03)*

Ainsi le contrôle du processus informationnel et communicationnel partisan est l'un des enjeux de l'utilisation de l'Internet pour les partis politiques. La logique communicationnelle dominante sur les sites web de partis politiques reproduit donc la largement et essentiellement la logique descendante et unidirectionnelle des médias traditionnels. Comme le soulignait déjà Denis Monière à propos des sites web de campagne, l'usage de l'Internet par les partis politiques favoriserait davantage la reproduction de « la relation hiérarchique de la transmission du discours autorisé de la direction vers la base » (Monière, 2002, p.87).

Le phénomène d'autonomisation du discours conduit également à réfléchir sur la logique des sources d'information et des effets qu'il peut engendrer sur celle-ci. Dans son analyse des stratégies de la source d'information, Philip Schlesinger met en lumière les mécanismes de dépendances qui régissent les relations établies entre les médias et les politiques dont l'enjeu central est le pouvoir. (Schlesinger, 1992) Dans les conditions de l'utilisation de l'Internet, cette logique peut être remise en cause. Ainsi, l'autonomisation du discours participerait du processus d'autonomisation des sources qui manifesterait la spécificité du principe de fonctionnement du processus informationnel sur le web.

Au-delà de la reprise de contenus déjà existants, ou élaborés pour d'autres supports ou occasions, l'une des questions qui a guidé notre analyse était de savoir si le site web du parti était utilisé pour diffuser des contenus spécifiquement produits pour le support électronique lui-même. Ou dit d'une autre manière, si l'autonomisation du discours entraînait l'élaboration de contenu propre au site web. L'étude réalisée montre que cette pratique est encore largement marginale. En effet, au-delà des quelques lignes de présentation des documents mis en ligne, seuls trois des dix sites web de partis, l'Union pour un Mouvement Populaire, le

Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche, offrent des articles ou des entretiens spécifiquement réalisés pour une diffusion sur le support électronique. Ces articles ou entretiens incombent à des acteurs de la communication du parti, c'est-à-dire aux personnels intervenant dans la gestion et l'alimentation du site web. Il n'est pas aisé d'identifier ces types de contenu qui sont mélangés aux autres textes disponibles sur le site web, et dans la mesure où ceux-ci apparaissent sans signature. De ce fait si l'utilisation de l'Internet permet aux partis politiques de pallier l'obstacle de la figure de la médiation journalistique traditionnelle, plutôt que de parler en terme de « désintermédiation » (Dayan et Katz, 1996, p.231) - ce qui supposerait la disparition des formes de médiation – il nous semble plus approprié d'évoquer l'émergence de nouveaux intermédiaires et une modification des formes de médiation (Weisseberg, 1999) dans lequel le rôle des « communicateurs »³⁸ – selon la terminologie employée par Bernard Miège (Miège, 1997, p.214) - serait amplifié.

Si la majorité des contenus mis en ligne sur les sites web officiels des partis politiques émanent de l'instance partisane, il est important de souligner que sept des dix partis étudiés³⁹ proposent également des contenus originellement produits et diffusés par les médias traditionnels. Ces types de contenus sont repris directement sur le site web ou proposés sous la forme de lien hypertextuels vers les sites web de l'instance émettrice : il peut s'agir notamment de dépêches d'agence de presse, de tribunes parues dans la presse ou de reproduction – retranscription – d'interviews réalisées par et pour la presse, la télévision ou la radio. Lorsque ce type de contenu est présent, il s'agit toujours de l'expression de personnalités du parti. Quant aux dépêches, elles ne sont là que pour relayer les positions du parti ou les propos tenus par ses représentants. L'objectif et l'enjeu d'un tel usage du site web est encore une fois de mettre la parole politique partisane à la disposition du citoyen-internaute et d'en assurer ou plutôt d'en renforcer sa visibilité. Seul un des sept sites web, celui du Parti Radical de Gauche, propose quotidiennement des liens hypertextuels vers des articles d'actualité "générale", ne portant pas sur le parti lui-même ou l'expression de l'un de ses représentants. En effet, le site web du Parti Radical de Gauche présente chaque jour sur sa page d'accueil un article accompagné d'une revue de presse sur un sujet développé dans les

³⁸ Une étude des personnels impliqués dans la gestion et l'alimentation des sites web des partis politiques permettra de mettre au jour le profil et le rôle de ces nouveaux intermédiaires.

³⁹ Dans le détail il s'agit des sites web de l'Union pour un Mouvement Populaire, du Parti Socialiste, du Parti Radical de Gauche, du Front National, de l'Union pour la Démocratie Française, des Verts et de la Ligue Communiste Révolutionnaire.

titres de la presse⁴⁰. L'objectif de cette démarche étant de proposer une « grille de lecture (de sensibilité) radicale sur un événement ou sur une actualité »⁴¹.

La reprise de contenu issu des médias traditionnels sur les sites web des partis politiques interroge d'une part sur la notion d'autonomisation du discours et, d'autre part sur la notion de médiation ou plutôt de « réintermédiation » dont ce type de pratique rend compte. Nous considérons cette reprise de contenu produits et diffusés par les acteurs du système médiatique traditionnel comme un "paradoxe" de l'autonomisation du discours des partis politiques sur l'Internet. L'usage qu'ils font de l'Internet leur permet de véhiculer directement des contenus dont ils ne sont pas les producteurs et diffuseurs exclusifs. Les partis politiques utilisent l'Internet pour communiquer directement leur propre contenu mais aussi des contenus originellement produits et diffusés par d'autres acteurs, en l'occurrence les médias, se servant ainsi de leur nom et de leur 'légitimité'.

Dans la mesure où les organes médiatiques et les journalistes sont précisément mentionnés et identifiés sur les sites web des partis politiques, ceux-là sont de ce fait intégrés au processus de communication politique partisane. Les instances médiatiques - les journalistes - qui assurent la lisibilité, la visibilité et la légitimation des acteurs politiques et de la parole politique (Sainteny in Maarek, 2004) seraient ainsi convoqués - instrumentalisés - pour réaffirmer cette légitimité. Le paradoxe de cette pratique peut être analysé comme la poursuite de la relation d'interdépendance entre les acteurs politiques et les médiateurs 'légitimes' et traditionnels du discours politique.

Par conséquent, les frontières entre les différents types de discours disponibles sur les sites web des partis politiques a tendance à se brouiller et participerait à une nouvelle définition du rapport entre les partis politiques et les médias. En effet, nous considérons la présence de ces discours médiatiques sur les sites web des partis politiques comme la manifestation d'une « réintermédiation » de ces discours, les partis politiques assurant une fonction de filtrage (re-filtrage). Car là est aussi l'un des autres enjeux de l'utilisation de l'Internet : permettre aux acteurs – aux partis politiques - d'être autonomes dans la production et la diffusion d'informations qu'ils produisent et qu'ils jugent - sélectionnent - comme intéressantes pour leurs publics de connaître. Le contenu présent et diffusé sur les sites web

⁴⁰ A titre d'exemple les titres des articles qui étaient proposés entre le 10 et le 14 janvier 2005 étaient : « Election de Mahmoud Abbas » (10/01/05) ; « La baisse de l'impôt sur le revenu va reprendre » (11/01/05) ; « Syndicats : appel commun à une journée de mobilisation » (12/01/05) ; « La réforme Fillon arrive » (13/01/05) ; « Moratoire sur la dette des pays d'Asie du Sud » (14/01/05).

⁴¹ Entretien, secrétaire national à la communication interne du Parti Radical de Gauche, 30.05.05.

des partis politiques doit donc être appréhendée comme la mise à disposition d'information en conformité avec les intérêts et les objectifs de l'instance émettrice, à savoir le parti. Dans ce contexte, nous rejoignons Pierre Chambat qui signale que « l'espace public apparaît moins structuré par une logique de rassemblement et de recherche de consensus d'une communauté nationale que par celle d'une circulation chaotique d'énoncés à la recherche de publics potentiels susceptibles de s'y reconnaître » (Chambat in Pailliar, 1995, p.98).

Ainsi, l'idée selon laquelle l'usage que font les partis politiques de l'Internet, en favorisant l'accès à l'information, participerait de l'idéal démocratique du citoyen éclairé (Vedel, 2002), lui fournissant les éléments susceptibles de se faire sa propre opinion et de nourrir le débat, doit être nuancée à plusieurs égards. Celle-ci est largement tributaire « d'une conception exigeante de la citoyenneté » c'est-à-dire d'un citoyen « qui s'informe en permanence en consultant et en croisant de multiples sources » (Vedel, 2003, p.255). Au-delà de l'implication des citoyens dans la vie politique, cette vision repose également sur la responsabilisation du citoyen, à qui incomberait la tâche de confronter les différents points de vue, positions défendues par les partis politiques.

Conclusion

La présence – certes inégale - de dispositifs d'échange tels que le courrier électronique, le forum, le *chat* et le sondage sur les sites web des partis politiques révèle une technicisation de la communication. Cette technicisation de la communication participe de la tendance à la médiatisation technique de la communication déjà soulignée par Bernard Miège, qu'il définit comme « l'usage croissant de dispositifs techniques qui s'interposent entre les protagonistes dans les échanges sociaux » (Miège, 1997, p.143). Mais au-delà de la médiation technique des échanges, le recours à ces dispositifs poursuit l'évolution vers un allongement et une complexification des formes de médiation (Neveu, 2000, p.123), ainsi que l'émergence de nouveaux intermédiaires entre les citoyens-internautes et le parti. Par rapport aux discours prêchant la possibilité d'interaction directe entre les citoyens-internautes et les responsables politiques, le phénomène de médiatisation des échanges constaté révèle davantage un paradoxe (Pailliant, 2000, p.134) ; car une telle conception ne tient pas compte de la place de la médiation technique, ni de la médiation pratiquée par les gestionnaires de ces dispositifs. La médiation de la prise de parole citoyenne et de la rencontre entre cette parole et le parti, ou les citoyens-internautes eux-mêmes, peut être analysée comme une limite de la participation des citoyens-internautes à des échanges réellement délibératifs. Si sur les sites web des partis politiques l'avis des citoyens-internautes peut être consultés, la prise en compte de cet avis et la portée qu'il peut avoir auprès des instances dirigeantes partisanes restent incertaines. La présence de ces dispositifs de prise de parole citoyenne participe davantage d'une stratégie d'instrumentalisation de la communication (Pailliant, 1993) et au-delà des valeurs et de l'idéologie participative associées à l'Internet.

ADRESSE DES SITES WEB DES PARTIS POLITIQUES DU COPRUS

- le site de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) : www.u-m-p.org
- le site du Parti Socialiste (PS) : www.parti-socialiste.fr
- le site du Parti Radical de Gauche (PRG) : www.planeteradicale.org
- le site du Front National (FN) : www.frontnational.com
- le site de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) : www.udf.org
- le site du Parti Communiste Français (PCF) : www.pcf.fr
- le site Les Verts : www.les-verts.org
- le site de Chasse Nature Pêche Traditions (CPNT) : www.cpnt.asso.fr/
- le site de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) : www.lcr-rouge.org
- le site de la Lutte Ouvrière (LO) : www.lutte-ouvriere.org

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMBAT, P., « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique » in PAILLIART, *L'espace public sous l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, 1995.
- CHAMBAT, P., « Démocratie électronique. Quelques jalons dans la généalogie d'une question », in *Sciences de la société*, n°60, octobre 2003, pp.49-63.
- DAHLGREN, P., « L'espace public et l'Internet - Structure, espace et communication » in *Réseaux*, n°100, 2000, pp.157-186, (traduit de l'anglais par Marc Relieu)
- DAYAN, D., KATZ, E., La télévision cérémonielle, *La télévision cérémonielle*, PUF, 1996.
- GIBSON, R. and WARD S., "A Methodology for Measuring the Function and Effectiveness of Party Web-Sites", *Social Science Computing Review*, vol.18 (3), 2000, pp.301-319.
- GIBSON, R. and WARD S., *Political Parties and the Internet, net again?* London, Routledge, 2003.
- GINGRAS, AM., « La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective », in *Politique et sociétés*, Québec, Société québécoise de science politique, vol. 18, n°2, 1999, pp.37-59.
- GRANJON, F., *L'Internet militant, Mouvements social et usage des réseaux télématiques*, Editions Apogée, 2001, 189 pages.
- GREFFET, F., « Les partis politiques français sur le web » in ANDOLFATTO, *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp161-177.
- ION, J., *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997
- MIEGE, B., *La société conquise par la communication*, Tome 2, Grenoble, PUG, 1997.
- MONIERE, D., *Internet et démocratie*, Québec, Monière et Wollank Éditeurs, 2002.
- NEVEU, E., « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques » in *Réseaux*, n°100, 2000, pp.108-136.

- PAILLIART, I., *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993.
- PERRINEAU, P., *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003.
- .-SAINTENY, G., « Quand les règles médiatico-électorales défavorisent les petits candidats : l'exemple français » in MAREK, *La communication politique française après le tournant de 2002*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp.13-32
- SCHLESINGER, P., « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. », in *Réseaux*, n°51, 1992, pp.75-98.
- VEDEL, Th., « Une nouvelle société de l'information - Internet et la démocratie », *Les Cahiers français*, n°295, mars-avril 2002, pp.25-30.
- VEDEL Thierry, « L'Internet et les villes : trois approches de la citoyenneté » in *Hermès*, www.democratie locale.fr, n°26-27, 2000, pp.247-262.
- VEDEL Thierry, « L'idée de démocratie électronique, origines, visions, questions » in PERRINEAU (dir), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003, pp . 243-266.
- .-WEISSBERG, JL., *Présence à Distance- Déplacement virtuels et réseaux numériques : pourquoi nous ne croyons plus la télévision*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- WOJCIK, S., « Les forums électroniques municipaux – Espace de débat démocratique ? », in *Sciences de la société*, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, n°60, octobre 2003, pp.106-125.
- YSMAL, C., « Transformation du militantisme et déclin des partis » in PERRINEAU *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Presses de la FNSP, pp.41-66.